

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 17 octobre 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 137-2025</i></p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p>
	<p>Modification de DU pour la Faculté des Sciences et Techniques : DU Sport et Locomotion « Biomécanique Performance Prévention » devient « Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique (B3P) ».</p>

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la modification de DU pour la Faculté des Sciences et Techniques : le DU Sport et Locomotion : « Biomécanique Performance Prévention » devient « Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique (B3P) ».

Document annexé.

A Saint Etienne, le 17 octobre 2025



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe

Alain TROUILLET

MEMBRES : 40	REPRESENTES : 11	PRESENTS : 22
QUORUM : 20		

POUR : 33	CONTRE : 00	ABST : 00
-----------	-------------	-----------

Type de formation ou de diplôme ([cf Annexe 1](#))

Diplôme d'Université

Mention

Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique (B3P)

~~Sport et Locomotion : Biomécanique Performance Prévention~~

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences et Techniques

Statut de la demande

Modification



Soumission du dossier à la CFVU du :
17/10/2025

Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.

◆ **Auto-évaluation** (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

◆ **Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.**

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		

◆ **Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.**

• **Points forts** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Points faibles** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Pistes d'amélioration** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

◆ Responsables

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
MORIN	Jean-Benoit	jean.benoit.morin@univ-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
TERRAT	Thierry	Thierry.terrat@univ-st-etienne.fr

◆ Etablissements partenaires (le cas échéant)

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

◆ Eléments de contexte

L'UJM est aujourd'hui reconnue, de par ses recherches, dans le domaine de l'évaluation du sportif, notamment par les activités du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM), notamment en lien avec le Service de Médecine du Sport du CHU. Des recherches publiées depuis les années 2000 ont permis d'y sensibiliser le monde professionnel et de faire reconnaître notre établissement aux plans national et international. Les méthodes innovantes et simples d'utilisation présentées dans ces travaux **notamment en biomécanique** ont généré des demandes de formation de la part des étudiants et des professionnels. De plus, l'expertise conjointe du CHU de Saint-Etienne et du LIBM font de Saint-Etienne une plateforme en pointe sur l'évaluation du geste sportif et **la préparation physique la prévention des blessures**.

Dans le paysage national (et même francophone : Suisse, Belgique, Afrique) de la formation, ces spécificités locales, proposées dans un DU que nous avons proposé et géré en 2012-2015 (DU Évaluation Biomécanique de la Performance Sportive), ne sont pas ou peu enseignées hors des formations de Master STAPS. De plus, les DU existants sur ces thèmes ne présentent pas ce niveau de spécificité sur les méthodes innovantes développées, et les formations se rapprochant le plus de celle proposée ici sont dispensées par des organismes privés, à des tarifs largement supérieurs aux formations universitaires équivalentes. Enfin, le principal avantage de la formation proposée ici sera que les chercheurs (tous membres du LIBM) **et médecins** experts dans les techniques abordées dans ce DU sont à la fois ceux qui les ont présentées et validées scientifiquement, et ceux qui les utilisent actuellement dans des protocoles de recherche et de suivi de sportifs, incluant des sportifs de niveau mondial. Ils composeront l'équipe pédagogique de ce DU, dans l'esprit d'une formation réalisée exclusivement par les experts de chacune des disciplines abordées. **Un partenariat fort sera mis en place avec la Société Française de Masseurs-Kinésithérapeutes du Sport (SFMKS), société savante principale sur le thème en France.**

Enfin, le paysage universitaire et médical stéphanois s'est enrichi depuis 2014 d'une nouvelle entité regroupant les acteurs universitaires, médicaux et techniques autour de l'exercice, du sport et de l'ingénierie de la santé : l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS). La formation de DU proposée ici s'inscrit dans l'offre de formation gravitant autour de l'IRMIS, et y ajouterait une composante spécifique, destinée aux populations de techniciens et experts du sport et de professionnels médicaux et paramédicaux.

Enfin, le paysage universitaire et médical stéphanois s'est enrichi depuis 2024 d'une nouvelle entité regroupant les acteurs universitaires, médicaux et techniques autour de l'exercice, du sport et de l'ingénierie de la santé : la graduate school PATHS. La formation de DU proposée ici s'inscrirait dans l'offre de formation gravitant autour de la graduate school PATHS.

L'ancienne version de ce DU avait fonctionné et attiré l'attention des publics cible, qui renouvelleront nous l'espérons leur intérêt pour cette nouvelle version de cette formation.

◆ Objectifs

◆ Objectif global de la formation

Former les professionnels de la kinésithérapie, médecine et disciplines paramédicales du sport, et de l'entraînement sportif, à l'évaluation biomécanique de la performance sportive, en lien avec la **prévention des blessures préparation physique**. Cette formation articulera théorie et pratique sur la base des résultats et innovations issus de la recherche scientifique, notamment ceux des intervenants experts (dont **quatre six** membres du LIBM) formant l'équipe pédagogique.

Ce Diplôme est une évolution du DU « Sport et Locomotion » mis en place à l'UJM (Domaine Science Technologie Santé) en 2021.

Des passerelles seront mises en place avec le Master STAPS EOPS afin de valider certaines UEs.

Les intervenants sont enseignants-chercheurs universitaires et professionnels reconnus au plan international dans leur domaine d'expertise. Tous les intervenants ont un Doctorat ou sont en cours de Doctorat sur leur thème d'intervention.

◆ Objectifs pédagogiques

Permettre par une formation en nombre restreint aux accompagnateurs sportifs précités, débutants ou confirmés de :

- comprendre les méthodes d'évaluation biomécanique de la performance sportive,
- savoir utiliser ces méthodes en autonomie,
- les mettre en pratique dans le contexte de la pratique sportive concrète,
- réfléchir à leur transfert et leur application dans leurs propres pratiques professionnelles d'entraînement, de prévention des blessures et de rééducation

◆ Le cas échéant, articulation avec la recherche

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

Le LIBM sera le laboratoire d'appui de la formation, à travers les travaux publiés par les enseignants intervenant dans le D.U. et la réalisation de certains cours dans les locaux de l'IRMIS au contact direct de l'environnement de recherche du LIBM.

◆ Caractéristiques de la formation

Niveau d'études	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle	
Capacité d'accueil	Minimum (seuil d'ouverture) : 12 Maximum : 16	
Public cible Cf Annexe 2	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	
Inscription secondaire	La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ? non	
Attendus ou Prérequis	Niveau d'entrée minimal : BAC+3 Le cas échéant, préciser les attendus ou les prérequis pour l'entrée dans la formation, en termes de connaissances et de compétences :	
Modalités de candidature	Choisir dans le menu déroulant Pas de candidature.	
Durée de la formation	Semestrielle	
Modalités pédagogiques	Présentiel	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	Examens de fin de formation uniquement	
Session de rattrapage	non	* si oui, insérer une ligne dans le tableau de la page suivante pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet, les crédits et les coefficients affectés.
Stage	oui	
Projet	non	
Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit	oui	
Soutenance orale	oui	

Compléments d'information :

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	non
Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	non
Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ? (Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP)	non
Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ? (Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences)	non

◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Important :

Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.

Intitulés des enseignements <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Préciser si l'enseignement est obligatoire, optionnel ou facultatif	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
		CM	TD	TP		
Introduction et bases de biomécanique	Obligatoire		16			
Force, vitesse, puissance, endurance	Obligatoire		16			
Course à pied : endurance	Obligatoire		16			
Course à pied : sprint	Obligatoire		16			
Fatigue	Obligatoire		16			
Analyse GPS de la performance	Obligatoire		16			
Analyse et reporting de données en sport	Obligatoire		16			
L'évaluation biomécanique 2.0 avec Kinvent	Obligatoire		16			
	Totaux		128			

◆ Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

<p>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</p> <p>(ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)</p>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtenir la moyenne à l'épreuve d'évaluation des UEs par questionnaire et - fournir un rapport d'activité de stage démontrant clairement la mise en pratique d'un ou plusieurs éléments enseignés dans la pratique professionnelle
<p>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</p> <p>(préciser si identiques ou différentes de la session principale)</p>	<p>Pas de session de rattrapage</p>

◆ Composition prévisionnelle de l'équipe pédagogique

La liste nominative n'a qu'une valeur indicative.

L'information importante est la qualification académique ou professionnelle des intervenants pré-sentis, en lien avec les objectifs et avec le niveau de la formation.

NB : Il n'est pas nécessaire de faire revalider la formation par la CFVU lorsque cette liste nominative change, tant que cela ne modifie pas les objectifs, les finalités et le niveau de la formation.

Enseignants et Enseignants Chercheurs de l'UJM dont HU	
Statut (PU, PU-PH, Maître de Conférence)	Section CNU ou discipline d'enseignement
J-B MORIN - PU	74 - STAPS
G MILLET - PU	74 - STAPS
P SAMOZINO - MCF	74 - STAPS

Intervenants extérieurs	
Statut et profession exercée	Spécialité enseignée dans la formation
J ROSSI – MCF en disponibilité	Analyse de données et reporting
M GIANDOLINI – Ingénieure recherche et développement	Fatigue, biomécanique et course à pied
R MACCHI – Post-Doctorat LIBM	Analyse par électromyographie et fatigue
A KOLIAS – Ingénieur, chef d'entreprise	Biomécanique par technologies innovantes

◆ Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l'annexe financière ([Cf. fichier Excel maquette](#)) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

Rappels sur les frais de scolarité et le champ d'application de la CVEC : [cf Annexe 3](#)

Tarif FI (€)		A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
Plein tarif <i>Tout compris, sauf CVEC.</i>	Tarif « réduit » <i>Tout compris, sauf CVEC.</i> Préciser le public concerné	
2500€		2000 à 4000 €

Tarif FC (€)		A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
Plein tarif <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i> <i>Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.</i>	Tarif « réduit » <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i> <i>Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.</i>	
2500€		2000 à 4000 €

Visa du contrôleur de gestion du :	11/09/2025
Adopté au conseil de composante du :	19/09/2025

Annexe 1

Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- **Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).**

Une attestation (AEU) peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

Un certificat peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

Les DU et les DIU correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

Annexe 2

Publics cibles

Pour mémoire :

La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.

L'admission dans un parcours au titre de la formation continue et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.

La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.

Reprise d'études. Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.

Annexe 3

Rappels sur les frais de scolarité :

Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

Stagiaires de la formation continue

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).
- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

CVEC :

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement.

En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.

FICHE NAVETTE CFVU

Pour séance du 17 octobre 2025

Directeur/Directrice de composante

Nom/Prénom : Beauchaud Marilyn

Numéro de téléphone :

Courriel :

Référent dossier

Nom/Prénom : Morin Jean-Benoit

Numéro de téléphone :

Courriel :

Type de document présenté :

Année universitaire concernée : 2025 /2026

Calendrier	Diplômes - Règlements - MCC	Bilans	Tarifs	Divers
<input type="checkbox"/> Calendrier universitaire des composantes <input type="checkbox"/> Calendrier des CFVU <input type="checkbox"/> Calendrier général	<input type="checkbox"/> Modification de diplôme national <input checked="" type="checkbox"/> Création - modification ou renouvellement de DU ou de DIU <input type="checkbox"/> Modalités de contrôle des connaissances <input type="checkbox"/> Règlements d'examens et d'études des composantes	<input type="checkbox"/> Bilan CFVU <input type="checkbox"/> Bilan MPU <input type="checkbox"/> Bilan SUIO <input type="checkbox"/> Bilan SUAPS <input type="checkbox"/> Bilan SCD <input type="checkbox"/> Bilan TICE <input type="checkbox"/> Bilan Vie Etudiante <input type="checkbox"/> Autres bilans	<input type="checkbox"/> Tarifs <input type="checkbox"/> Attributions de subventions <input type="checkbox"/> CSVE	<input type="checkbox"/> Césure <input type="checkbox"/>

Intitulé du document présenté : DU Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique (B3P)

Objet de la demande : Modification du DU Sport et Locomotion : Biomécanique Performance Prévention

Synthèse du document présenté :

- changement de titre : « Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique » et d'équipe pédagogique

traduit une évolution vers les thèmes « STAPS », les thèmes santé/prévention étant abordés dans une formation de DU en Kiné du Sport en Faculté de Médecine. Nous souhaitons avec son responsable Alexandre Rambaud clarifier les choses pour que chaque formation garde son originalité.

- changement de maquette et intervenants

à la marge en termes d'heures, et d'organisation (tableau dans le document)

- pour tout le reste y compris les tarifs et le fonctionnement, tout reste identique à la version 2025

Date d'adoption en Conseil d'UFR : 19/09/2025

Modalités de présentation :

Power point

Présentation orale

Chargé(e) de la présentation :

Nom/Prénom : Beauchaud Marilyn

Courriel :

RETOUR DU DOCUMENT APRES LA SEANCE :

Délibération de la CFVU :

Document adopté

Document adopté sous réserve des modifications suivantes :

Document non soumis/retiré de l'ordre du jour

Document rejeté



**UNIVERSITÉ
JEAN MONNET**
SAINT-ÉTIENNE

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 24 février 2025)

Les cellules à compléter sont colorées en vert

Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un donner une estimation du coût d'un projet en coût complet et en "coût heures complémentaires" pour l'Université Jean Monnet, et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet. Les données sont présentées en coût complet dans le document principal pour vous donner un aperçu des coûts moyens de l'Université, et la synthèse présente également une information récapitulative en coût heures complémentaires.

Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet.

En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et fassions évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettront de faire évoluer le présent document.

Fiche projet		
NOM DU PROJET	Diplôme Universitaire Biomécanique pour la Performance et la Préparation Physique (B3P)	
Date de réalisation de la fiche	10/09/2025	
Composante / Labo / Structure	FST - STAPS - LBM	
Nombre d'étudiants/inscrits définis (ou à défauts prévisionnels - indiquer un nombre / pas de teste)	16	
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (assurées par l'UJM et autres partenaires)	200	
Nombre total d'heures pédagogique (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UJM (en heures)	128	
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Attention pour les diplômes dissociés minimum 40 % assuré par l'UJM (il y a également un minimum de 20% en présentiel)	64%

Estimation de la Charge financière du projet				Commentaire libre / Précisions
Charge d'enseignement			37 432 €	
<p>Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le fait que les enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet. Les cours en ligne doivent figurer dans ces éléments. Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				
Face à face pédagogique/Enseignement à distance (en heures équivalent TD)				
	Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UJM (en heures)	Total	
Titulaires / Non titulaires				
Titulaires PU - en EQTD	248 €	84	20 798 €	
Titulaires MCF - en EQTD	190 €	16	3 034 €	
Titulaires PRAG - en EQTD	203 €		-	
Titulaires PRCE - en EQTD	163 €		-	
Autre Enseignant (ATER, lacteurs, PAST...) - en EQTD	142 €		-	
Vacataires				
Vacataires - en EQTD	61 €	28	1 714 €	
Prestation de service			-	
Suivi projet / Juries / Suivi de stage / Responsabilité (en heures équivalent TD)				
	Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UJM (en heures eqTD)	Total	
Titulaires / Non titulaires				
Titulaires PU - Heures valorisées eqTD	248 €	48	11 885 €	
Titulaires MCF - Heures valorisées eqTD	190 €		-	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	203 €		-	
Titulaires PRCE - Heures valorisées eqTD	163 €		-	
Autre Enseignant (ATER, lacteurs, maîtres de langues, invités, doctorants...) - Heures valorisées eqTD	142 €		-	
Vacataires				
Vacataires - Heures valorisées eqTD	61 €		-	
Prestation de service			-	
Frais de déplacement				
			1 050 €	
<p>Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (estimés ou définis) dans cette section, cela signifie qu'aucun remboursement de l'un de ces éléments ne sera demandé pour ce projet. Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				
	Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total	
Train	150 €	3	450 €	
Vol	500 €		-	
Hôtel	100 €	3	300 €	
Répas	15 €	20	300 €	
Via			-	
Pardem			-	
Autres (préciser)				
Charges Personnels BIATSS				
			11 399 €	
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs rattachés à la formation. A partir de données retrouvées avec la DGE-SP, il est constaté qu'il y a 2% de travail administratif soit nécessaires pour la mise en oeuvre d'une heure d'enseignement (ces heures sont réparties selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université). Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées. Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				
	Coût horaire	Nombre d'heures	Total	
BIATSS Catégorie C	27 €	159	3 495 €	
BIATSS Catégorie B	30 €	114	3 412 €	
BIATSS Catégorie A	41 €	109	4 493 €	
Forfait additionnel de charges				
			5 986 €	
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, licences d'utilisation, amortissement du matériel (ordinateurs, matériel d'enseignement...), entretien des locaux... Il est évalué à un forfait de 12% des charges calculées précédemment, forfait calculé à partir du compte de résultat de l'Université. Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées. Ce montant est différent des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélèvement qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% n'est pas inclus dans la synthèse économique en tant que charges (bien que des charges puissent dans la synthèse peuvent être financées par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse du projet comme une information financière (lignes 93 et 94). Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				

Estimation des recettes du projet				Commentaire libre / Précisions
Recettes estimées du projet			40 000 €	
<p>Commentaires : Les recettes estimées correspondent à l'ensemble des financements directs rattachés à ce projet (subvention, recettes d'inscription, participation du partenaire, engagement de financement par le partenaire...). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes. Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				
	Prix unitaire	Nombre	Total	
Subventions (directes)			-	
Recettes inscription			40 000 €	
Participation du partenaire			-	
Autres (préciser)				

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	55 867 €
Estimation du total des charges du projet en coût heures complémentaires	28 912 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	15 667 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	13 088 €
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	3 492 €
Estimation approx. du nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts complets du projet	NA
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	1 682 €
Estimation approx. nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts heures complémentaires du projet	NA
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	27 €
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	13 €
Synthèse budgétaire du projet	
Estimation du prélèvement prévisionnel sur recettes du projet par l'Université	8 800 €
Estimation de l'autorisation d'engagement prévisionnelle si le projet se réalise (cette estimation est à vérifier auprès de la DSE)	31 209 €